

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING

Siège social : : Immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine, la Goulette, Tunis

DELICE HOLDING –SA- « DH », porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 08 juin 2023 a fixé le dividende de l'exercice 2022 à 0.400 dinars par action, s'appliquant pour 54 907 262 actions.

La date de détachement des dividendes est prévue le 18 juillet 2023.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.